

« Former et se former »

# Formations pour adultes en vue d'une création ou reprise d'une entreprise alimentaire

## Objectif

Former des adultes en reconversion professionnelle aux métiers de l'alimentaire dans la perspective d'une création ou reprise d'entreprise.

## Bénéficiaires

- Salariés
- Demandeurs d'emploi ayant au minimum un niveau V (CAP/BEP)

## Contenu de la prestation

- Formation d'une durée de 9 mois en alternance :  
20 semaines au CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
et 16 semaines en entreprise

## En pratique

Inscription dès le mois de mars  
Formation rémunérée

## Partenaires

Conseil régional, ASSEDIC, Organisations Professionnelles

## Références

- CAP Boulanger en 10 mois (1ère formation en 2007)
- CAP Boucher en 10 mois (1ère formation en 2006)

## Tarif

Formation gratuite et rémunérée  
Prestation financée par le Conseil régional et les ASSEDIC.

## Contact

Amélie CIBERT  
Service développement économique  
Tél : acibert@cm-tours.fr  
02 47 25 24 61  
www.cma-tours.fr

